



Roquebert - Massiani

NOTAIRES - OLLIOULES

CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ

1 -Pièces à fournir

- copie recto/verso de la carte d'identité ou du passeport de chaque associé
- copie du livret de famille et du contrat de mariage de chaque associé
- attestation de domiciliation à compléter et à signer par le propriétaire du bien où sera domiciliée la société
- copie du dernier avis d'imposition de taxes foncières
- déclaration de non condamnation à compléter par le ou les gérants.

2 -Renseignements concernant la société à constituer

- dénomination de la société
- adresse du siège social
- montant du capital social et répartition entre les associés
- nom du ou des gérants.